

Canton de Bourges IV – Lettre n° 12

Libération • Moulon • Archelet • Gare • Rabelais • Gambetta • Arènes • Auron • Nation • Juranville
Prado • Vauvert • Beauregard • Pierrelay • J.J. Rousseau • Barbès • Th. Lamy



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES PERSONNES AGEES : INFORMER ET ECHANGER

Le Conseil Général a défini ses priorités en faveur des personnes âgées en janvier dernier. Il s'est fixé trois objectifs prioritaires :

- assurer à toutes les personnes âgées l'accès aux services et aux soins en ville comme à la campagne ;

- lutter contre les discriminations financières dans l'accès à ces services ;

- investir dans des projets durables (par exemple, des bâtiments bien conçus où il ne fasse pas très chaud en cas de canicule).

Pour atteindre ces objectifs, il s'organise autour de quatre axes :

- un environnement qui facilite la vie des personnes âgées ; par exemple, y a-t-il assez de logements accessibles aux personnes âgées, de plain-pied ou avec ascenseur ? y a-t-il assez de transports en communs ? d'animations ? de médecins ?

- la coordination des services pour aider efficacement au maintien à domicile de tous ceux qui le désirent ;

- le développement, l'adaptation et la diversification des foyers, maisons de retraite, résidences, en anticipant sur les évolutions à venir et notamment le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ; à Bourges et dans son agglomération, de nouvelles maisons de retraite seront construites ;

- la professionnalisation des métiers au service des personnes âgées.

Permettre aux personnes âgées de bien vieillir nécessite un peu (beaucoup !) d'argent. Il est important que chacun d'entre nous en prenne conscience. Le débat que nous ouvrons doit y contribuer.

Vous pouvez noter deux rendez-vous :

Le lundi 10 avril à 18 heures 30,
salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal

Le mardi 16 mai à 18 heures,
salle de réunion de l'AS Asnières, chemin du Chauchery

Tous les habitants sont les bienvenus.

Un troisième rendez-vous sera organisé sur le Val d'Auron après l'été.

Irène Félix.

Vice-Présidente du Conseil Général
Conseillère municipale de Bourges

Ouverture du Centre Médico-Social rue Barbès

Début février, le Conseil Général a ouvert un nouveau Centre Médico-Social au 12 de la rue Barbès. Cela faisait presque 10 ans que le Centre Médico-Social de la rue Fulton avait été transféré, provisoirement (!!!) rue Gaston Berger.

Rue Barbès, les personnes seules et les familles peuvent trouver tout une palette d'interlocuteurs pour répondre à leurs besoins :

- des permanences sociales pour les habitants du centre ville et du quartier (Auron, Rabelais, Prado, Jean-Jacques Rousseau, Barbès, Vauvert, ...) ;
- une permanence médico-sociale qui s'adresse en particulier aux mères et enfants de moins de 6 ans ;
- une consultation de nourrissons tous les quinze jours ;
- une permanence de sage-femme ;
- prochainement, des consultations de planning familial (voir au verso)

Les questions qui peuvent trouver une réponse au Centre Médico-Social :

- être aidé en cas de difficulté financières, selon vos ressources ;
- remplir un dossier de RMI et rencontrer le travailleur social qui s'occupe de vous ;
- être conseillé si vous vous posez des questions sur l'éducation de vos enfants ;
- trouver des conseils et des aides pour les femmes enceintes et pour les soins à apporter aux enfants de moins de 6 ans, avec la possibilité d'un accompagnement à domicile ;
- trouver des informations et être orienté vers les bons services pour une aide aux personnes âgées, une aide pour les jeunes, une information sur la contraception, ...
- apporter votre expérience sur les besoins du quartier vis-à-vis des enfants, des jeunes et des familles.

Le Centre Médico-Social est ouvert les lundi, mardi après-midi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin et un vendredi après-midi sur deux (semaines paires).

Téléphone : 02 48 70 94 00

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Irène Félix

Conseil Général du Cher – Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex

tél : 02 48 27 80 44 – téléc. : 02 48 27 80 57

mél : i.felix@elus.cg18.fr

site : <http://irenefelix.blogspot.com>

Permanences

Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes
rue Louis de Raynal

Jeudi 6 avril, Jeudi 11 mai et Jeudi 29 juin de 11 h à 12 heures.



Crot à la Cane et Louis Lumière

Bonne année 2006 ! En début d'année, les habitants de la rue du Crot à la Cane et de la rue Louis Lumière ont reçu un courrier leur annonçant la démolition de leurs immeubles. Le supermarché de la plaine du Moulon devrait prendre la place des habitations, face au Hublot. Rue du Crot à la Cane, où des travaux de réhabilitation ont été fait récemment, on peine à comprendre ce gaspillage.

Ecole maternelle d'Auron

Mobilisation exemplaire des parents d'élèves de l'école maternelle d'Auron pour conserver une classe pour les plus petits. Irène Félix est allée les soutenir un matin d'occupation de l'école. Au jour où nous imprimons cette lettre, la fermeture de classe est provisoirement gelée. Maigre consolation : 15 classes restent supprimées dans le Cher.

Palais Jacques Coeur

Belle vue sur le Palais Jacques Coeur avec le réaménagement de la Place Berry. Une belle réalisation.

Hôtel Dieu

Les nouveaux locataires se sont installés dans les logements neufs de l'ancien Hôtel Dieu. Bienvenue à tous dans le canton IV de Bourges.

Rue Fernault

Cela les agace et on les comprend. Les riverains de la rue Fernault pétitionnent contre le stationnement intempestif devant le bar-tabac à l'entrée de la rue et le danger qui en découle. Attention à ce que cela ne se termine pas par un « carton » rampe Marceau. Le danger est réel.

ANPE : nouvelle agence au COMITEC

L'ANPE déménage et ouvre de nouveaux locaux au COMITEC, rue Jules Ferry, juste derrière la gare. Ces locaux remplacent ceux de la rue des Pré-fichaux désormais fermés. On espère un service de qualité et des moyens humains à la hauteur des besoins.

Environnement et développement durable

Le Conseil Général s'implique pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Sous l'impulsion d'Yvon Beuchon, Vice-Président en charge du développement durable, plusieurs actions sont lancées.

Le Conseil Général accompagne les études et réflexions sur le développement de **l'énergie éolienne** dans le Cher.

Aux côtés de l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME), de la Région et des communes, il subventionne l'investissement dans **l'énergie solaire** : chauffe-eau solaire, chauffage solaire.

Il vient de décider d'une nouvelle politique pour inciter à **l'utilisation du bois** pour le chauffage domestique et collectif.

A l'étude : la prise en compte des **économies d'énergie** dans les aides apportées aux communes ou aux organismes sociaux dans la construction de bâtiments.

A l'initiative de votre conseillère générale, une décision a d'ores-et-déjà été prise en ce sens en ce qui concerne les établissements d'hébergement pour personnes âgées : l'aide à l'investissement du Conseil Général dépendra de la qualité de confort thermique offerte aux résidents.



Contact : Conseil Général - service environnement : 02 48 27 80 11

Le saviez-vous ?

Le Conseil Général a décidé d'une aide exceptionnelle aux apiculteurs professionnels. Cette aide viendra aider à compenser des pertes de récolte inhabituelles de ruches et de récoltes de miel.

Les apiculteurs sont les éleveurs d'abeilles.

Info service : Planning familial

Les Centres de Planification Familiales sont financés par le Conseil Général. Ils sont au service des habitants pour des informations et des consultations sur la santé, la sexualité, la contraception, la grossesse, la vie de couple et de famille, le dépistage des maladies sexuellement transmissibles.

Les consultations sont gratuites pour les mineurs. Les examens prescrits sont pris en charge par le Conseil Général pour ceux qui n'ont pas de couverture sociale et pour les mineurs. L'anonymat est garanti. Pour les mineurs, l'autorisation parentale n'est pas demandée.

Adresses utiles

BOURGES

● Centre Hospitalier Jacques Coeur - Département mère-enfant
145 av. F. Mitterrand - 18000 Bourges • Tél : 02 48 48 49 25

Consultations pré-IVG

mardi et vendredi • de 14 H à 16 H 30 - Mineures • le mercredi de 14h à 16h

● 12, rue Barbès : en projet

VIERZON

● Maternité du Centre Hospitalier de Vierzon

33 rue Léo Mérigot - 18100 Vierzon • Tél : 02 48 52 33 10

Heures d'ouverture :

Accueil des personnes - Tous les jours de 9 H à 16 H.